

Discours de Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, ministre des affaires étrangères, prononcé lors de la 24^e assemblée générale de l'O.N.U.

Madame le Président,

Les questions nombreuses et complexes à l'examen desquelles nous sommes conviés par cette 24^{ème} session, recèlent assez de motifs d'inquiétude et d'angoisse pour que je prenne la liberté de les aborder par un biais plus heureux, en vous exprimant, Madame, mes très vives félicitations à l'occasion de votre brillante élection. Il n'est pas d'Africain qui n'ait ressenti de la joie et de la fierté à voir son Continent ainsi honoré en votre personne, vous, fille de cette Afrique nouvelle, émancipée, en marche vers le progrès et l'unité. Connaissant vos grandes qualités et votre vaste expérience, je ne sais, en vérité, s'il me faut vous féliciter ou plutôt rendre hommage à la sagacité de mes collègues qui vous ont unanimement confié à la lourde responsabilité de diriger nos travaux. Grâce à la sagesse et à la patience que nous vous connaissons, je ne doute pas, Madame, que vous saurez vous acquitter pleinement de cette noble charge.

Madame le Président,

En cette fin d'année, la situation internationale devrait nous inciter à déployer tous nos efforts pour essayer de circonscrire les conflits qui déchirent la communauté des hommes, et pour sortir des contradictions qui paralysent notre Organisation. En cette même année qui a vu l'homme affirmer sa maîtrise sur sa propre planète, et qui l'a vu s'échapper en un élan magnifique pour en conquérir d'autres, les guerres consomment toujours notre monde, semant le deuil, la souffrance et la ruine.

Soumis à une malédiction étrange, nous semblons condamnés à atteindre en même temps, aux sommets de la technique et du savoir, et à ceux de l'égoïsme et de la barbarie. L'homme de cette seconde moitié du siècle est ainsi fait, qu'il maîtrise beaucoup mieux le milieu dans lequel il évolue, que ses propres désirs et ses émotions. Il s'apitoie plus volontiers sur les malheurs d'une faune en détresse sur la calotte polaire, que l'extermination de ses semblables dans les rizières d'Asie ou les forêts d'Afrique.

Jusqu'à quand et jusqu'où l'humanité ira-t-elle ainsi dans l'absurde et l'indifférence ?

Les échelles de valeurs qui, à travers l'Histoire, ont permis l'épanouissement du génie humain, ont de moins en moins cours dans une société moderne où se séparent, chaque jour davantage, les grands des petits, les riches des pauvres. Les malheurs du passé, les ruines et

génocides d'hier, n'ont pas mis un terme à la soif de conquête et d'hégémonie qu'engendre la puissance matérielle.

En cela, l'année qui se termine n'a pas apporté de répit aux petits pays. Que ce soit au Sud-Est asiatique, au Moyen-Orient ou en Afrique, le colonialisme et l'impérialisme ont redoublé d'agressivité, multipliant faux-semblants et contre-vérités pour dénier aux peuples plus faibles leurs droits naturels à la liberté et au progrès.

Madame le Président,

A la veille de la célébration du 25ème Anniversaire de la proclamation de la Charte de San Francisco, la communauté internationale ne doit point se dissimuler que les principes qu'elle a solennellement affirmés, sont sérieusement menacés, et qu'elle fait face à un très grave problème, celui de l'hégémonie mondiale qui trouve son expression la plus brutale dans les continents les moins développés. Cette hégémonie, à l'échelle planétaire, défie à la fois les peuples encore colonisés et les sociétés progressistes auxquels il ne reste d'autre issue que de répondre par la lutte armée. C'est cette opposition de l'impérialisme, en particulier de l'impérialisme américain, aux idéologies émancipatrices et aux Mouvements révolutionnaires, qui crée une situation aux dimensions tragiques et très dangereuses pour la paix et la sécurité internationales.

Alors que nous continuons à chercher désespérément les solutions aux conflits qui déchirent le monde, voilà que de nouveaux nuages s'accumulent, annonçant des lendemains encore plus sombres. Les foyers de guerre menacent de s'étendre. Les facteurs de tension et de guerre froide semblent réapparaître entre grandes puissances, sur le théâtre européen notamment. Le sentiment d'insécurité que cette évolution suscite, conduit inévitablement à une nouvelle course aux armements, multipliant à l'infini la production de missiles et de missiles anti-missiles, augmentant sans cesse les arsenaux existants. Cet énorme gaspillage de ressources, accéléré démesurément par la surenchère, apporte-t-il la promesse de la Paix ?

Ainsi, nous assistons avec inquiétude à un décalage de plus en plus marqué entre les principes que les hommes affirment et leurs actions. Alors que l'on parle de paix et de négociations au Vietnam, l'on multiplie les opérations militaires et l'on renforce le bras meurtrier du régime de Saïgon. Alors que l'on parle de paix et de justice au Moyen-Orient, on continue d'armer l'agresseur sioniste, le poussant à plus d'intransigeance et de cruauté envers les populations arabes spoliées. Alors que l'on parle de paix et d'aide au développement des Nations du Tiers-Monde, on persiste à leur appliquer la loi d'airain du Pacte colonial exploitant leurs richesses naturelles et les fruits de leur labeur.

Pour sortir de ce « cycle infernal », il eut fallu une instance à l'autorité indiscutable jouissant de la confiance et de la collaboration de tous les Etats. A l'origine, notre Organisation devait être cette ins-

tance. Or, force nous est de reconnaître aujourd'hui, qu'elle n'est plus en mesure de faire respecter sa Charte, ni d'honorer son mandat. Privée des moyens de dissuasion et d'intervention nécessaires à une action efficace, l'Organisation voit ses décisions systématiquement ignorées, et son autorité bafouée.

Alors que les grandes puissances sont elles-mêmes loin d'avoir renoncé à leurs appétits ou d'avoir résolu leurs propres contradictions, elles se sont érigées, par la force des choses, en garantes de l'ordre et d'une certaine conception de la paix. Soucieuses, à juste titre, d'éviter un affrontement nucléaire qui, d'ailleurs, risquerait de leur être fatal, ces puissances s'accrochent cependant assez bien des conflits limités qui mettent à feu et à sang les pays du Tiers-Monde.

La communauté internationale se doit de rejeter sans hésitation cette conception de la paix qui voudrait que la menace nucléaire ne soit écartée qu'au prix de guerres perpétuelles dans différentes contrées du Tiers-Monde. En plus des dangers qu'elle recèle, une telle conception de la paix est encore fallacieuse. Elle ne peut assurer qu'une fausse quiétude aux grandes puissances qui alimentent et attisent ces conflits localisés, tant il est vrai que le monde d'aujourd'hui est intimement solidaire dans ses composantes, et que pour être souvent contradictoires, ses intérêts divers n'en sont pas moins étroitement dépendants les uns des autres.

Dans de telles conditions, il est évident que le sort des hommes ne saurait faire l'objet d'un tête-à-tête entre Grands et que les peuples qui souffrent dans leur chair, des conséquences des tensions internationales, doivent être parmi les principaux artisans de la paix.

Cette paix, du reste, ne serait être conçue en termes de statu quo plus ou moins lié à des considérations idéologiques ou stratégiques. Elle se doit d'être une paix juste, vivante, compatible avec le courant de l'Histoire et les aspirations des peuples à la liberté et au progrès. Elle ne saurait être le résultat d'un équilibre conjoncturel des intérêts des grandes puissances se partageant le monde en sphères d'influence. Autant dire, que pour instaurer une paix véritable, il faudrait redéfinir les tâches de la communauté internationale, en fonction, non seulement des prérogatives des Grands, mais aussi, des aspirations des peuples, jusque-là ignorées.

Si personne ne conteste que la recherche d'une paix juste et durable passe par la réduction des armements, il serait à notre sens, insuffisant de faire d'un accord entre puissances nucléaires, la condition sine qua non de la paix.

Nous avons déjà dit, à cette même tribune, le caractère nécessairement incomplet d'un désarmement nucléaire, dans un monde où les armes conventionnelles ne se sont pas tues depuis plus de trente ans.

Un tel désarmement doit être le fait de ceux-là même qui encouragent, de diverses manières, les aventures coloniales et les entreprises expansionnistes.

La paix fondée sur la justice ne saurait se réaliser dans un cadre d'agression, de domination, de discriminations de toutes sortes, de négation du droit des peuples à disposer d'eux-même et des principes de souveraineté, d'indépendance, et d'intégrité territoriale.

Madame le Président,

Le refus d'un bipolarisme politique mondial a suscité, dans les pays du Tiers-Monde, la volonté d'organiser leur action dans la perspective d'une participation dynamique à l'équilibre international. Le non-alignement peut être considéré comme l'un des éléments essentiels de cette recherche, bien qu'il ne doive pas, à notre sens, consister dans l'application sans nuance d'un schéma politique devenu contestable, à une situation internationale ayant subi de profondes mutations.

Cette situation, marquée par une coexistence pacifique strictement limitée aux grandes puissances, impose davantage de tension aux petits pays, tant en ce qui concerne leur existence propre, que pour ce qui a trait à l'équilibre international. C'est dire que notre attitude, si elle devait s'inspirer véritablement d'une telle démarche, ne saurait se confondre avec un opportunisme sans grandeur, un neutralisme confortable et dénué de tout engagement à l'égard de ce qui peut affecter directement ou indirectement les intérêts du Tiers-Monde.

Tout ce qui, en effet, affecte le Vietnam, la Palestine, l'Afrique du Sud, la Rhodésie, la Namibie, la Guinée-Bisseau, l'Angola et le Mozambique, ne saurait s'accommoder d'une telle conception. Celle-ci équivaldrait finalement à une abdication de responsabilités et à une acceptation du fait accompli, résultant de l'équilibre des intérêts stratégiques, militaires et économiques des grandes puissances.

Madame le Président,

Au Moyen-Orient, sévit depuis plus de 20 ans, un conflit qu'on néglige à dessein de faire remonter à sa source première. Mais aucune rhétorique ne peut faire disparaître les faits historiquement établis. Une fois de plus, une puissance occidentale, le Royaume-Uni, a colonisé la Palestine. Cette même puissance a joué le rôle de métropole pour le sionisme mondial, préparé les conditions d'un accaparement totalitaire, privé un peuple de son droit à l'autodétermination. Un territoire occupé, un peuple dépossédé et chassé de sa patrie, c'est cela le problème du Moyen-Orient, c'est-à-dire la question de la Palestine. L'implantation en Palestine, par la force et la terreur, d'une colonie européenne de peuplement, tendait, par-dessus tout, à assurer dans la région le relais d'un colonialisme aux abois, à occuper une position stratégique autour du Bassin Méditerranéen, et au carrefour de trois Continents, contrôler leurs richesses naturelles et à combattre le mouvement d'émancipation des peuples arabes. C'est là la mission assignée à l'occupant sioniste et à la sixième flotte. Vingt ans ont passé, mais justice n'a pas été rendue au peuple palestinien. Aujourd'hui, las de la mécanique des mots trompeurs et des mythes légalistes,

le peuple de Palestine sort de son ghetto politique pour prendre en main sa destinée. Son irruption sur la scène internationale, rejoint le combat valeureux mené par les peuples colonisés et par le Tiers-Monde progressiste dont il est partie intégrante. A cette lutte qui ne tolère pas le compromis sur la voie de la libération, l'Algérie, toujours présente au rendez-vous de la liberté et du progrès des peuples, apporte, sur les plans matériel et politique, son soutien total et inconditionnel.

C'est bien à sa dimension palestinienne, Madame le Président, qu'il faut ramener le conflit du Moyen-Orient.

L'agression de 1967 contre les pays arabes, et celles qui lui ont succédé depuis, visent non seulement à assurer une position confortable de négociations à Israël, mais aussi à compromettre le développement économique des pays de la région. Si la fermeture du canal de Suez prive la R.A.U. de ressources importantes pour son développement, les puissances impérialistes ne semblent guère pressées d'œuvrer à la réouverture de cette importante voie de communication. Le marasme qui frappait leur flotte marchande, avant 1967, a fait place depuis à une activité débordante que ces puissances n'osaient plus espérer. Il en résulte que les nouvelles routes commerciales passent, pour l'instant, par l'Afrique du Sud, et que les racistes de Pretoria sont avec leurs alliés impérialistes, les principaux bénéficiaires de la situation imposée aux pays afro-asiatiques victimes de l'agression.

Les conséquences de l'agression d'Israël de 1967, et la perpétuation de l'occupation des territoires arabes, nécessitent un sérieux réexamen de la situation, non seulement de la part des puissances impérialistes qui viennent de conférer une prime supplémentaire à l'agresseur, en lui fournissant les armes les plus modernes, mais aussi, et surtout, de la part de ceux des petits pays qui voudraient se confiner dans le rôle illusoire de non-concernés.

A cet égard, l'incendie de la mosquée Al-Aqsa et ses répercussions, en particulier dans le monde musulman, sont venus conférer une nouvelle dimension au problème du moyen-Orient. Le récent Sommet islamique de Rabat devrait inciter tous ceux qui soutiennent Israël, à prendre conscience de tous les risques qui pourraient découler de leur action.

Si, avant 1967, le problème du Moyen-Orient consistait essentiellement dans la réhabilitation du peuple palestinien dans ses droits légitimes, il s'est élargi depuis l'agression israélienne avec l'occupation des territoires de pays arabes, Membres des Nations Unies.

Ce processus semble déjà avoir été mis au point par l'impérialisme américain lorsqu'il a élargi le front de l'agression par le bombardement massif de la République Démocratique du Vietnam.

Les territoires occupés en 1967, tendent aujourd'hui à constituer l'objet même de la négociation. Une telle démarche vise à légitimer l'agression de 1947, ayant abouti à la création d'Israël, et à enterrer le problème palestinien ramené ainsi aux dimensions d'une question prétendument humanitaire.

Si les pays arabes occupés sont en mesure d'adopter seuls et souverainement les voies et moyens qu'ils estiment les meilleurs et les plus appropriés pour obtenir l'évacuation de leurs territoires nationaux, le problème du rétablissement du peuple palestinien dans ses droits légitimes, est de son ressort exclusif.

La lutte de libération nationale dans laquelle s'est engagé le peuple palestinien, s'inscrit dans la noble tradition des peuples qui ont décidé de combattre pour la liberté et la dignité, et l'Algérie, qui s'est toujours identifiée à toutes les causes justes dans le monde, se reconnaît pleinement dans la lutte héroïque de ce peuple frère.

L'année qui vient de s'écouler a vu le renforcement de l'action des combattants palestiniens, et le monde reconnaît aujourd'hui leur existence et la qualité de représentants authentiques de leur peuple, et donc celle d'interlocuteur valable. Les combattants palestiniens sont en train d'œuvrer pour l'avènement d'une société palestinienne dans le cadre de frontières sûres et reconnues de la Palestine éternelle, et d'un Etat démocratique et laïc, où les citoyens, sans distinction de race et de religion, oubliant leur haine et leur rancœur, pourront vivre collectivement et individuellement, égaux en droits et en devoirs, dans ce pays berceau de vieilles civilisations, comme symbole d'harmonie et de paix.

Madame le Président,

Au Vietnam, une résistance sans précédent dans l'Histoire des peuples a fini par amener l'agresseur à la table des négociations. Cependant, les interminables pourparlers de Paris, semblent de plus en plus décevoir les espoirs suscités dans le monde par l'éventualité d'un règlement pacifique et rapide. Les agressions se multiplient, de plus en plus acharnées, semant partout la désolation et la ruine. La loi du plus fort n'a jamais été autant prévaluée et l'on se demande quelle gloire on espère escompter de l'extermination du peuple vietnamien.

Dans cette entreprise insensée, tout se passe comme si les Etats-Unis se prétaient volontairement au jeu de ceux qui, à Saïgon et ailleurs, n'ont pour seule motivation que le profit qu'ils tirent du maintien en activité d'une énorme machine de guerre.

L'affaire vietnamienne consacre la faillite de la politique asiatique des Etats-Unis, et illustre la vanité de l'usage de la force pour imposer aux peuples des idéologies étrangères. Certes, la paix tarde à venir et la responsabilité de la poursuite de guerre incombe pleinement aux agresseurs qui entendent, aujourd'hui, arracher par la négociation, ce que ni leur armada, ni leur « guerre spéciale », n'ont réussi à obtenir sur le champ de bataille. Contre ce peuple fier et invincible, contre ce peuple inébranlable dans sa volonté de libération, la politique interventionniste des Etats-Unis doit cesser. Elle cessera le jour où l'agresseur reconnaîtra sans ambages le droit du peuple vietnamien à vivre dans l'indépendance, la souveraineté, l'unité du peuple et l'intégrité du territoire national. Elle cessera le jour où l'agresseur

retirera toutes ses troupes du Sud-Vietnam et laissera les Vietnamiens régler eux-mêmes leurs affaires, sans ingérence, sans pression extérieure d'aucune sorte.

Il est vain de miser sur la prétendue lassitude des peuples pour faire reculer leur marche inexorable vers la liberté, la paix et le progrès. Le peuple vietnamien dispose, à coup sûr, de forces suffisantes pour s'opposer victorieusement à l'agresseur, et assurer l'édification d'un Vietnam indépendant, uni, démocratique, pacifique et prospère.

A cet égard, le programme du Front National de Libération et du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Vietnam du Sud, demeure la base fondamentale d'un règlement négocié.

Madame le Président,

Ce n'est pas à vous que je dirai le chemin long et douloureux qui a mené notre Continent à l'émancipation et à l'affirmation de sa personnalité, cette personnalité révélée dans toute sa splendeur, si récemment encore, par le premier Festival Culturel Panafricain que mon pays a eu l'honneur d'accueillir, et qui a permis à la civilisation africaine d'étonner le monde par sa richesse et sa vitalité.

Et pourtant, l'Afrique dont la joie de se redécouvrir éclatait sous le soleil d'Alger, était une Afrique blessée, un Continent amputé d'une partie de lui-même, une proie sanglante qui n'a pas fini de s'extirper des affres du colonialisme.

Notre Organisation a été, durant la dernière décennie, le témoin impuissant de cette lutte inégale contre les forces de l'exploitation et de l'oppression. En vérité, je serais quelque peu embarrassé de traiter des problèmes de l'Afrique Australe, après le brillant exposé que le Président de la République Fédérale du Cameroun, agissant au nom de l'Organisation de l'Unité Africaine, a fait devant cette Assemblée, en présentant le manifeste sur l'Afrique Australe. Mais comment ne pas dénoncer ce qu'il y a d'inadmissible dans le fait que la conscience humaine continue à se détourner des mouvements de libération qui luttent encore contre le colonialisme. Il nous paraît encore moins concevable que des pays se disant démocratiques, continuent à soutenir financièrement et militairement un état de fait anachronique. Ces pays qui refusent encore le Verdict de l'Histoire et contreviennent aux décisions de cette haute instance, assument une lourde responsabilité devant l'Afrique et devant le monde. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard que ces mêmes pays se retrouvent, éludant leurs responsabilités tutélaires face au peuple de Zimbabwe qu'ils ont livré, pieds et poings liés, au régime de Ian Smith. Si l'action internationale préconisée à temps contre les racistes de Salisbury ne s'est pas concrétisée, si les condamnations et les ultimatus du Conseil de sécurité sont restés lettre morte, si, comme il ressort à l'évidence, les sanctions économiques ont échoué, il appartient toujours, et en premier lieu, au Royaume-Uni de faire accéder le peuple de Zimbabwe à la plénitude de ses droits nationaux.

Quant au régime de Prétoria, dont nous avons enregistré le refus d'évacuer, la Namibie, il est grand temps qu'une action vigoureuse des Nations Unies soit entreprise, d'autant plus que les illusions et les possibilités d'un accord se sont définitivement dissipées. Tant en ce qui concerne le sort de la Namibie, dont notre Organisation est garante devant l'Histoire, qu'en ce qui concerne la politique d'apartheid, la vanité des efforts passés devrait déterminer les Nations-Unies à prendre toutes les mesures que la situation commande. La bonne foi et la bonne conscience des pays qui entretiennent des relations aussi profitables que coupables avec Prétoria, seront ici encore, révélateurs de la capacité d'agir de notre Organisation.

De toute façon, les peuples assujettis de l'Afrique Australe sont déterminés à se libérer, en comptant d'abord sur eux-mêmes et sur la solidarité de leur Continent.

L'Afrique, sortie meurtrie du joug colonial, est consciente qu'elle constitue encore une tentation pour les aventuriers de tous bords. Aussi, se préoccupe-t-elle, à juste titre, de cette autre tragédie qui déchire le Nigéria, au seul profit de ceux qui convoitent les richesses de ce grand pays. Le conflit fratricide auquel nous assistons dans cette partie de nous-mêmes, est certes affligeant par les drames humains qu'il suscite. Mais son enjeu commande que tous les Etats Africains s'élèvent contre les entreprises de sécession, pour la sauvegarde de l'intégrité territoriale des pays du Continent, sous peine de voir l'indépendance et l'unité de l'Afrique tout entière remise en cause.

Madame le Président,

La solution des problèmes de développement et l'édification des pays du Tiers-Monde, constituent l'une des ambitions majeures de notre Organisation, ambition au profit de laquelle elle consacre une grande partie de ses ressources. Le développement des structures institutionnelles des Nations Unies, orienté vers la spécialisation des tâches sur la base de l'étude et de l'évaluation des besoins de croissance économique, n'a pas été suivi d'une augmentation concomitante des ressources indispensables.

Il est indéniable que la responsabilité première de leur développement, incombe aux pays directement concernés. Ceux-ci en ont parfaitement conscience puisqu'ils y consacrent les 4/5 de leurs ressources internes. Cependant, quelle que soit l'étendue de leurs sacrifices, celle-ci restera sans portée, si dans ce même temps n'était exercée, par ceux qui disposent des moyens et des ressources nécessaires, une action globale en vue de modifier un cadre international qui n'est pas conçu pour favoriser le développement de nos économies.

Or, la notion même d'institution d'une décennie du développement, si elle présuppose la place primordiale de l'effort national, ne saurait se concevoir sans que des mesures conséquentes et simultanées de la part des pays développés, soient prises pour soutenir l'action des pays

en voie de développement. C'est là l'essence même d'une stratégie de développement qui doit être conçu comme un plan d'action globale, un ensemble de mesures parfaitement coordonnées.

C'est précisément cette vue d'ensemble des choses qui avait permis au Groupe des « 77 », de proposer à la communauté internationale, dans la Charte d'Alger, les éléments essentiels d'une coopération internationale véritable et sérieuse. A ce jour, aucun écho à notre programme d'action. Les préparatifs pour la mise sur pied d'un tel programme demeurent au stade de l'exercice intellectuel, et le Conseil du Commerce n'a pas été en mesure, récemment, d'apporter la contribution essentielle que l'on attend de la C.N.U.C.E.D.

Madame le Président,

Nous avons parfaitement conscience du fait que la coopération internationale ne peut être l'aboutissement d'un appel pathétique aux vertus du cœur et de l'esprit, ni un soudain désir de vénération des principes de la Charte, mais bien le terme d'un processus au cours duquel les pays du Tiers Monde, par leurs efforts nationaux et régionaux, auront pu se soustraire à l'emprise étrangère et su parvenir à une position de négociation.

Ainsi, nous assumerons notre part des responsabilités pour hâter l'avènement d'une véritable coopération internationale, en même temps que nous aurons créé chez nous, et autour de nous, les fondements d'une paix durable pour le plus grand bien de nos peuples et de l'humanité.

Ce sont en particulier ces motivations qui animent la politique de l'Algérie dans son cadre régional et international.

Les accords et traités d'amitié, de bon voisinage et de coopération, qui ont, au cours de cette année, scellé les liens qui nous unissent aux pays frères du Maghreb arabe constituent un autre témoignage de l'adhésion de mon pays aux principes fondamentaux de la Charte, et nous voulons y voir une contribution à la paix et à la prospérité des peuples.

L'harmonisation des relations entre les pays maghrébins, constitue un élément important de paix en Méditerranée et, dans cette perspective, l'Algérie œuvrera sans relâche à l'élimination de tous les facteurs générateurs de tension et favorisera activement toute entreprise de coopération entre les pays riverains, pourvu qu'elle soit compatible avec ses options et l'idée intransigeante qu'elle se fait de l'indépendance nationale.

Madame le Président,

Naturellement, l'Organisation des Nations Unies n'est que le reflet des préoccupations de ceux qui l'ont faite dans un contexte international donné. Elle est perfectible pour autant que ceux-là même qui y siègent, acceptent d'œuvrer sincèrement à son adaptation aux réalités de ce

monde. Certes, il aurait été surprenant qu'un monde divisé par des antagonismes et des intérêts contradictoires se retrouve soudain uni et solidaire dans cette enceinte. Les écarts de développement sont trop grands, les clivages politiques et idéologiques trop profonds, les animosités trop vives pour permettre la réalisation d'un tel miracle.

Les anomalies sont trop nombreuses, les carences trop flagrantes pour ne pas conclure à la gravité de la maladie qui mine notre Organisation, et qui risquerait de l'emporter un jour. Y a-t-il anomalie plus scandaleuse que celle qui consiste à voir la Corée du Sud occupée depuis vingt ans par des troupes étrangères, et en particulier américaines, sous le couvert du drapeau des Nations Unies ? Ainsi, notre Organisation se trouve associée illégalement à une entreprise destinée à perpétuer la division territoriale de la nation coréenne.

Le retrait des troupes étrangères du territoire de la Corée du Sud et la dissolution de la prétendue Commission des Nations Unies, sont les conditions nécessaires qui permettront au peuple coréen, dans son ensemble, de résoudre une question relevant de sa souveraineté. Y a-t-il anomalie plus scandaleuse encore que celle qui nie aux représentants d'un grand peuple, le peuple chinois, le droit de prendre la place légitime qui lui revient parmi nous ? Notre Organisation est-elle à ce point paralysée qu'elle ne puisse faire triompher la nécessité de son universalité, par la simple volonté de puissance d'un Etat obstiné qui refuse encore d'appréhender toute la réalité de la nation chinoise.

En ouvrant ce débat, vous avez, Madame le Président, parlé de la nécessité de rendre cette Organisation plus dynamique et plus respectueuse de ses décisions. Le grand danger qui la menace et qui condamne à la stérilité réside, à notre sens, dans son incapacité à cerner les données réelles d'un monde en mouvement. La réalité de la République Populaire de Chine est irréversible et n'a nul besoin d'être consacrée par un siège à l'O.N.U. quoi quelle y ait pleinement droit. C'est à l'O.N.U. qu'il revient de construire un monde stable, pacifique, cohérent, et c'est donc à l'O.N.U. de prendre les mesures nécessaires pour faire appel à la contribution de ce grand pays qui a une place de choix dans toute œuvre universelle.

Madame le Président,

Il est temps, pour notre Organisation, de redonner aux peuples, à tous les peuples, l'espérance et la confiance sans lesquelles rien de durable ne s'édifie. A l'âge où la grande épopée spatiale nous fait sentir les dimensions somme toute, limitées de notre planète, et la vanité de certaines de nos entreprises, il est temps que nous redécouvrons notre solidarité, notre communauté de destin face à l'univers, il est temps que nous nous interroguions sur notre finalité d'homme. C'est précisément là que doit s'affirmer, sans équivoque, la vocation universelle de notre Organisation ; c'est dans son creuset que doivent se réaliser, dans la fraternité et sans exclusive, les grandes aspirations et les grands rêves de l'homme.

Porte-parole d'un peuple courageux, ayant profondément souffert de la guerre, et donc profondément attaché à la paix, d'un peuple laborieux et sérieusement orienté vers l'édification d'une société nouvelle, je n'ai nul besoin de vous assurer de nouveau, Madame le Président, qu'en ce qui concerne l'Algérie, l'adhésion à l'esprit de la Charte des Nations Unies, constitue un principe cardinal et un engagement d'autant plus irréversible qu'il prend racine dans les grands idéaux pour lesquels mon pays a sacrifié et lutté, et pour lesquels il continuera d'œuvrer sans relâche.

Merci, Madame le Président.